



Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

29.188/D/II/PN

Monsieur le Bourgmestre,

En sa séance du 8 octobre 1998, la Commission permanente de Contrôle linguistique (CPCL), siégeant sections réunies, a consacré un examen à une plainte déposée contre le fait qu'une invitation au vernissage de l'exposition "Images de la santé", prévue pour le 13 mai 1997 à 19.30 heures, en la Chapelle de Boendael à Ixelles, ait été envoyée en français à un particulier néerlandophone de Bruxelles.

L'annexe jointe à la plainte à titre de preuve, à savoir l'invitation en cause, est établie uniquement en français.

A notre demande de renseignements vous avez répondu ce qui suit:

"Quant à l'exposition et aux invitations envoyées à ce sujet, nous vous signalons qu'elles ont émané de l'ASBL Questions Santé, laquelle est le seul organisateur de l'événement.

L'intervention de la commune d'Ixelles s'est limitée à la mise à disposition de la chapelle."

Du texte de l'invitation il ressort cependant clairement que celle-ci émanait du collège des bourgmestre et échevins d'Ixelles, fût-ce en collaboration avec l'ASBL Questions Santé et la Fondation De Cloedt.

*
* *

Conformément à la jurisprudence constante de la CPCL, une invitation émanant de l'administration communale constitue un rapport avec un particulier (cf. avis 27.126/II/PN du 25 avril 1996).

Conformément à l'article 19 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées par arrêté royal du 18 juillet 1966 (LLC), tout service local de Bruxelles-Capitale emploie, dans ses rapports avec un particulier, la langue que l'intéressé utilise quand celle-ci est le français ou le néerlandais.

La CPCL estime, dès lors, que la plainte est recevable et fondée.

Copie du présent avis est notifiée à monsieur L. Van den Bossche, vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, ainsi qu'au plaignant.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,

A thick black horizontal bar used to redact the signature of the president.